



**REUNION DE BUREAU
Lundi 14 janvier 2013**

- : - : - : -

Présents :

- Michel SAUGET (Président)
- Olivier DUPAS (Trésorier Général)
- Dominique LEFEBURE (Secrétaire général)
- Patrick GASTOU, Jacques TISSOT, François MARTIN (Vice-présidents)

- : - : - : -

Ouverture de la séance à 18 heures 30

Michel donne la liste des membres du comité régional ayant une fonction dans la nouvelle équipe fédérale :

- Patrick GASTOU, président de la commission fédérale formation ;
- Danièle GASTOU, membre de la commission Nager Forme Santé ;
- Jean-Pierre MIQUEL, membre de la commission informatique ;
- Caroline LEFRANC, présidente de la commission juridique ;
- Dominique LEFEBURE, membre de la commission des organisations fédérales ;
- François MARTIN, membre de l'organisme disciplinaire du waterpolo.

Un point sur les licences est fait en séance. Seules les licences, à l'état oblitéré et après, sont comptabilisées pour la saison en cours. A noter, la baisse des licences pour le club de Blois, de SALBRIS et de l'ASPTT d'Orléans.

Commission des officiels

Serge COHEN, président de la commission JUGES et ARBITRES, demande des chemisettes pour les officiels A de natation course. Il sera proposé au comité directeur d'en donner une par mandature aux officiels A de natation course mais aussi aux officiels B de natation synchronisée et aux officiels A de Waterpolo. Il est demandé à Serge de faire faire un devis.

Serge a fait le point des présences des officiels des clubs aux compétitions régionales depuis le début de la saison. Il propose d'envoyer les lettres d'avertissement et les amendes conformément aux dispositions réglementaires. Pour ce premier trimestre de fonctionnement, seules les lettres d'avertissement seront transmises aux clubs.

Précision : est considéré officiel, toute personne inscrite sur la feuille de jury (y compris le jury d'appel).

Labellisation

Le bureau apporte quelques précisions concernant l'aide aux clubs labellisés FORMATION (décision prise par le comité directeur lors de sa réunion du 12 novembre 2012):

- La gratuité des engagements n'est accordée que pour les régionaux hiver et été en bassin de 25 et en bassin de 50 pour la natation course et pour les ballets de socle de la natation synchronisée ;
- La facturation des engagements pour ces clubs est maintenue. Le trésorier assurera aussitôt le remboursement. Cette disposition est prise pour bien identifier les dépenses afférentes à l'opération LABELLISATION ;
- Les aides du comité régional ne s'appliquent qu'aux disciplines respectant les critères du label FORMATION, même si le club a le label correspondant.

Les plaquettes d'information sur la labellisation sont arrivées au comité régional. Michel se charge de les transmettre aux collectivités territoriales avec un courrier explicatif. Un kit de communication, élaboré par la FFN, sera prochainement transmis aux clubs et aux régions.

Concernant la prise en charge d'un stage en structure Haut niveau pour l'entraîneur principal d'un club labellisé FORMATION, Olivier demande que le club fasse une demande préalable au comité régional qui statuera sur le bien fondé. La prise en charge s'élèvera à 100 euros par jour et le bureau souhaite que la durée du stage soit supérieure ou égale à 5 jours. Une facture sera exigée.

Concernant la prise en charge des BF, elle s'entend par année civile.

Dernière précision : le comité régional ne prend en charge totalement, pour un club labellisé FORMATION, qu'une seule formation continue pour l'obtention du BF4.

Trésorerie

Une première réunion de passation de pouvoir entre Patrick SCALA et Olivier DUPAS s'est tenue courant décembre 2012. Il a été décidé que Patrick assurerait la comptabilité jusqu'à fin décembre 2012. Ils se sont revus le 9 janvier 2013 pour traiter les aspects salariaux.

Le compte de la BNP sera progressivement arrêté. Il restera deux comptes : le crédit agricole et le crédit mutuel. Le comité directeur aura à décider du sort des titres boursiers de la BNP. Le trésorier propose de les basculer sur une opération moins risquée du crédit mutuel. Olivier souhaite faire appel à une société de gestion salariale. Un cabinet d'expertise a été contacté. Le

comité régional a deux salariés en CDI et une vingtaine de salariés intermittents. Le devis proposé est élevé. Pour réduire les coûts de cette gestion, le bureau demande à Olivier de poursuivre ses recherches avec l'appui de Patrick.

Après avoir constaté l'état des mouvements financiers de ces derniers mois, Olivier alerte le bureau sur le déséquilibre budgétaire. La vigilance s'impose dans ce domaine.

Le barème des interventions en matière d'encadrement a déjà été fixé en mars 2008. Il est appelé :

- Les membres de l'ETR sont indemnisés en fin d'année civile ;
- Le bénévole diplômé ou l'intervenant détenteur d'un BF est indemnisé à hauteur de 110 euros par manifestation ou stage (respect des dispositions en la matière de l'URSSAF) ;
- Les autres perçoivent une indemnité de 30 euros par demi-journée de stage sportif ou de 30 euros par journée pour l'encadrement d'une sélection.

Fiche action

Dominique présente aux membres du bureau le modèle de fiche action qui se présentera sous forme d'un fichier EXCEL à faire évoluer en fonction de l'état de son élaboration . Il sera soumis au comité directeur.

Composition des commissions régionales

Jacques TISSOT communique la composition de la commission EAU LIBRE :

- pour le 18, Patrick GIMONET ;
- pour le 28, Dominique LEFEBURE ;
- pour le 36, Bernard TANCHOUX ;
- pour le 37, Jean-Louis BERAUDY et Yvon GAUTHIER,
- pour le 41, Aurélien MEROUZE ;
- pour le 45, Cindy GAGNADOUX.

Patrick GASTOU n'a pas encore établi la composition de la commission Formation.

Divers

Michel prévoit de réunir les présidents des comités départementaux à une date qui reste à fixer.

Michel fait un point de situation sur la Section Sportive Universitaire. Une réunion s'est tenue fin novembre avec Jean-Paul ELIZONDO, Alexandre MAROQUIN, Aurélien MARTIN, Jean-Louis BERAUDY, Cécile DUCHATEAU et Sylvie LE NOACH pour aborder la problématique de la pérennité de la SSU au delà de septembre 2013.

Le 8 décembre 2012, Michel a réuni, à nouveau, Jean-Louis BERAUDY, Christophe CLEUZIOU, Cécile DUCHATEAU, Sylvie LE NOACH. Il a été convenu de consulter, en présence du président d'université, les deux présidents de club orléanais pour connaître leurs intentions d'aller vers la labellisation. Ce rendez-vous est fixé au 29 janvier 2013 à partir de 18H.

Modification des dates de réunion du bureau directeur à la demande de Patrick :

- au lieu du 6 mai 2013 lire le 7 mai 2013 ;
- au lieu du 24 juin 2013 lire le 26 juin 2013.

La séance est levée à 21H45.